

# COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2015

*L'an deux mil quinze, le vingt deux mai, le Conseil Municipal de la Commune de SAINTE ANNE SUR VILAINE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur GAUDICHON Jean-Michel, Maire.*

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 mai 2015

**PRÉSENTS :** M GAUDICHON Jean-Michel, Maire, Mmes : COLLIN Catherine, ESNAULT Marie-Christine, FÉRÉOL Denise, HAMON Marie-Christine, RIFFAULT Katia, SAP Isabelle, MM : GAUVIN Yannick, GUIBERT Gaëtan, HAMON Jean-Pierre, LEGENDRE Robert, LERAT Thierry et POULAIN Christian.

**ABSENTS :** Mme COGREL Chrystèle donne pouvoir à Mme ESNAULT, M DOLO Michel donne pouvoir à M. HAMON.

## **✎ AJOUTS DE POINTS A L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter trois points à l'ordre du jour :

- Subvention redonnée pour l'association de sauvegarde du Moulin de Belle Née
- Adhésion au groupement de commande Pays de Redon pour le papier
- Contrat d'objectif salle polyvalente

Le Conseil Municipal approuve l'ajout de ces points.

## **✎ COLUMBARIUM**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de retenir l'entreprise Granimond pour implanter un nouvel espace cinéraire, au prix de 7 568,99€ TTC.

## **✎ CONTRAT CHAUFFAGE EGLISE**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler le contrat d'entretien du chauffage de l'église avec la société DELESTRE INDUSTRIE pour 5 ans, pour une redevance annuelle de 772,50 € TTC révisable.

## **✎ CANTINE MUNICIPALE**

→ M. JP HAMON informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un pouvoir de la part de M. DOLO.

Face à l'augmentation du déficit de la cantine municipale (-12 576,71€ en 2013-14), le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter le tarif du ticket de cantine de 2%, soit 3.69 € le ticket de base et 5.52€ le tarif majoré.

## **✎ EXTINCTEURS**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide de retenir la société MSP pour la mise en place des extincteurs et de leur signalétique dans la nouvelle salle des sports, au tarif de 865,97€.

Le Conseil Municipal accepte la proposition de l'entreprise MSP pour les vérifications annuelles des équipements de sécurité de tous les bâtiments communaux.

## **✎ MATERIEL SERVICE TECHNIQUE**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'acquérir une tronçonneuse, un touret et un groupe électrogène pour le service technique, au tarif de 1376.99 €.

## **🌀 CREATION DE POSTE**

Après délibération, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'agent de maîtrise au sein du service technique.

## **🌀 TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le nouveau tableau des effectifs.

<b>Grades ou emplois</b>	<b>Catégories</b>	<b>effectifs</b>	<b>Dont temps non complet</b>
<b><i>Secteur administratif</i></b>			
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1	0
Adjoint administratif de 2ème classe	C	1	1
<b><i>Secteur social</i></b>			
Agent social de 2ème classe	C	1	1
<b><i>secteur technique</i></b>			
Agent de maitrise	C	2	0
Adjoint technique ppal 2ème classe	C	1	0
Adjoint technique de 1ère classe	C	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>6</b>	<b>1</b>

<b>Agents non titulaire</b>	<b>Catégories</b>	<b>effectifs</b>	<b>Dont temps non complet</b>
<b><i>Secteur Technique</i></b>			
Adjoint technique 2ème classe stagiaire	C	1	1
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1</b>	<b>1</b>

## **🌀 ASSOCIATION DU MOULIN DE BELLE-NEE**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide de réintégrer la subvention de 155 € rendue par l'association du Moulin de Belle-Née, au compte 758.

## **🌀 GROUPEMENT DE COMMANDE DU PAYS DE REDON POUR L'ACHAT DE PAPIER**

La Communauté de communes du Pays de Redon a proposé à Sainte-Anne sur Vilaine d'adhérer à leur groupement de commande pour le papier. L'objectif étant d'aboutir à des baisses de tarifs en négociant à plusieurs.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve l'adhésion au groupement de commande du Pays de Redon.